

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COORDINATION**  
**Du 19 décembre 2024**

**Présents.es** : Julie, Catherine S, Isa, Damien, Thierry, Claire S, Jeanne, Nathalie, Claire D, Ignace, Jérémie

**PRINCIPALES DECISIONS**

**Compétence Assainissement collectif :**

En 2022 , La 4C prend la compétence sans nous demander. Vaour et les communes du Causse ont voté contre . La 4C a fait des conventions de délégations de compétences jusqu'en 2024. Il faut donc renouveler ces conventions. Nous décidons de ne pas signer au 1er jan 2025 la reconduction de la délégation de compétences assainissement à la 4C. Nous allons donc déléguer la gestion de l'assainissement collectif à la 4C

**Dissolution du budget annexe de l'eau et de l'assainissement de la commune de Vaour :**

Tout ce qui concerne l'assainissement va partir à la 4C et tout ce qui concerne l'eau va réintégrer le budget général qui va donc être fortement impacté car nos emprunts principaux concernent l'eau. Notre capacité d'investissement et d'emprunt va être réduite notamment concernant la Maison Alègre et l'aide à la SICA.

**Financement des garanties de Protection sociale complémentaire "prévoyance » selon le régime de la Labellisation :**

L'etat demande la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociales complémentaires de leurs agents. Le montant minimum doit être de 7€ mensuel par agent  
Nous décidons que le montant brut de la participation sera de 15€ mensuel à compter du 1er Janvier 2025 pour les agents intéressés

**Réforme sur la redevance " Consommation d'eau" et "performance des réseaux d'eau potable" pour l'année 2025 :**

Nous devons décider si oui ou non on fixe à 0,07€/m<sup>3</sup> la contre valeur correspondant à la redevance devant être répercutée sur chaque usager su service public d'eau potable sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu, applicable à compter du 1er jan 2025. Nous décidons de reporter la décision concernant cette augmentation

**Tarif du branchement au réseau d'assainissement collectif :** Nous validons le fait de demander à la 4C d'appliquer à tout branchement au réseau d'assainissement collectif le tarif de 2000€ TTC, les coûts dépassant ce forfait sur présentation de devis.

**Réunion spéciale «Café Citoyen »:** Nous envisageons de faire une réunion pour reparler de la charte des cafés citoyens afin de trouver un compromis pour satisfaire certains habitants ( mécontents de bousculer leurs habitudes) et satisfaire les nouveaux habitants et la commission gouvernance qui souhaitent amener de nouveaux outils pour rendre les cafés citoyens plus sereins, participatifs et constructifs.

## **PRINCIPALES DISCUSSIONS ET INFORMATIONS**

### **Travaux place de l'église :**

Les travaux pour l'escalier et la désimperméabilisation de la place avaient été budgétisés. Mais après une réunion technique de suivi de chantier, l'entreprise a demandé 8000€ de plus, pour pouvoir terminer le travail proprement et durablement . Vu que la commission aménagement avait déjà évoqué ce projet et que cette place est la plus utilisée du village, nous avons accepté de poursuivre les travaux. Les habitants sont très contents de cette amélioration. Au total, cela nous aura coûté 10.000€ de plus que prévu mais tout le monde est satisfait du résultat

### **Point de la commission Gouvernance sur les Conseils Municipaux :**

La commission rappelle qu'il y a un problème dû au délai trop court, elle déplore qu'on soit obligé de prendre des décisions sans avoir les infos suffisamment tôt et sans comprendre de quoi il s'agit. La commission gouvernance qui est garante du fonctionnement horizontal et de la transparence au sein du groupe, demande au groupe opérationnel et à la secrétaire d'envoyer les infos le plus tôt possible afin de ne pas décider le jour J sans connaître les dossiers et de mettre tout le monde au même niveau d'information.

Il est rappelé que certains CM sont imposés et des dossiers se rajoutent à la dernière minute, il est donc difficile de tout synchroniser pour avoir toutes les infos.

Point de vigilance à avoir: Sommes nous obligés d'aller si vite et de répondre aux injonctions de la préfecture ou autre...?

Suggestion : Ne faudrait il pas embaucher quelqu'un pour un soutien administratif qui pourrait se charger de ce travail concernant les délibération du CM ( et des demandes de sub, entre autre)

## **PROCHAINE REUNION DE COORDINATION**

**Jeudi 2 Janvier 2025 à 17h**

Pot de la nouvelle année Dimanche 12 Janvier à 11h

Pas de café citoyen en Janvier